

jeune **afrique**

MALI

L'armée peut-elle
gagner la guerre?

RD CONGO

Bataille des lobbies

SÉNÉGAL

Sonko à quitte
ou double

MAHAMAT IDRIS DÉBY ITNO

«*J'ai sauvé le Tchad du chaos*»

Pour la première fois, le chef de l'État livre sa vérité sur les tragiques événements de 20 octobre dernier. Et reproche à ses partenaires de ne pas l'assumer à ses côtés. **Interview exclusive**

Allemagne 9 € • Belgique 9 € • Canada 12,99 \$ CAN
Congo Brazzaville 5000 F CFA • Djibouti 12 € • Espagne 9 €
France 7,90 € • DOM 9 € • Italie 9 € • Maroc 50 MAD
Mauritanie 200 MRU • Pays-Bas 9,20 € • Portugal 9 €
RD Congo 10 USD • Suisse 15 CHF • Tunisie 8 TUN • TOM 1000 XPF
Zone CFA 4 800 F CFA • ISSN 1950-1285



Politique



Mali L'armée peut-elle gagner la guerre?

Tribune Martinez Zogo, victime d'un terrorisme d'État?

Russie L'Afrique, un tremplin pour Prigojine

Sénégal Ousmane Sonko à quitte ou double

Sahraouis Génération M6

TCHAD

MAHAMAT IDRISSE DÉBY ITNO

« J'ai sauvé mon pays du chaos »

Des manifestations du 20 octobre 2022 aux ambitions de l'opposant Succès Masra, en passant par ses relations avec la France, celui qui fut catapulté président du Tchad à la mort de son père, en avril 2021, n'élude aucune question.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS SOUDAN

Lorsque j'ai fait sa connaissance à N'Djamena en juin 2021, deux mois après son arrivée au pouvoir, Mahamat Idriss Déby Itno semblait encore flotter dans des habits trop grands pour lui, hésitant entre le battle-dress du général d'armée et le boubou soigneusement repassé que portait son père, le maréchal assassiné.

D'une sincérité désarmante, il reconnaissait que les événements l'avaient porté comme une balle de ping-pong sur un jet d'eau, lui qui n'aurait jamais imaginé être un jour chef d'État. Le tout confessé d'une voix murmurée, comme s'il s'excusait de déroger à la traditionnelle pudeur tchadienne en parlant de lui-même. Je m'étais dit alors que ce « fils de » de 37 ans était sous l'étroite surveillance des crocodiles étoilés du Conseil militaire de transition (CMT) qui l'avaient placé à leur tête, et que sa longévité au pouvoir était une affaire de mois.

Un an et demi plus tard, l'homme que *Jeune Afrique* a rencontré début février à Paris m'a donné tort. Lui qui

« était » président « fait » désormais président. La voix est plus assurée, le jugement plus tranchant, le regard plus acéré, et l'on ne cherche plus autour de lui l'ombre tutélaire du commandeur défunt.

Certes, les grands partenaires du Tchad l'ont beaucoup aidé dans cette entreprise de consolidation d'un pouvoir dont la légitimité était – et demeure – vivement contestée par une partie, minoritaire il est vrai, de l'opposition. D'Emmanuel Macron, qui l'a adoubé dès le premier jour et dont le soutien s'est d'autant moins démenti que la France perdait des positions ailleurs au Sahel, à Joe Biden, qui, en l'invitant à participer au sommet États-Unis-Afrique de Washington, en décembre dernier, a clairement signifié qu'aux yeux de la diplomatie américaine Mahamat Idriss Déby Itno n'était pas à ranger dans le même sac que les militaires putschistes de Bamako, Conakry et Ouagadougou. En allant inaugurer le 2 février l'ambassade du Tchad en Israël, le maître de N'Djamena a

d'ailleurs démontré qu'il savait renvoyer l'ascenseur.

Surtout, de l'avis d'une majorité d'observateurs, le président tchadien a globalement réussi son Dialogue national inclusif et souverain (DNIS) de 2022, aux conclusions duquel ont adhéré la plupart des groupes politico-militaires et des partis historiques d'opposition, et qui a débouché sur la formation d'un gouvernement d'ouverture dirigé par Saleh Kebzabo, vétéran de toutes les luttes pour la démocratie.

À cet égard, la transition tchadienne pourrait être considérée comme exemplaire, n'eût été le sanglant accroc du 20 octobre 2022. Tentative de coup d'État pour le pouvoir, manifestations politiques violemment réprimées selon leurs organisateurs, au premier rang desquels l'économiste Succès Masra, les événements de ce « jeudi noir » se sont soldés par, au minimum, une cinquantaine de morts. Près de cinq mois plus tard, ce traumatisme, sur lequel Mahamat Idriss Déby Itno revient ici longuement avec sa propre version des faits, est encore profond et douloureux.

L'entretien que vous allez lire a été recueilli le 7 février dans la suite présidentielle d'un grand hôtel parisien, en présence du conseiller en communication Hassan Bouyebri et sous l'œil vigilant du directeur de cabinet, le général Idriss Youssouf Boy. Devant la porte, des quidams en sandales boivent le thé en bavardant, aussi à l'aise dans les couloirs moquetés d'un palace que sur les sofas d'un salon de N'Djamena. Comme son père avant lui, c'est un peu de la terre du Tchad qu'à chaque voyage Mahamat Idriss Déby Itno emporte sous la semelle de ses chaussures.

Jeune Afrique : Le 20 octobre 2022, des manifestations meurtrières contre votre régime se sont soldées par une cinquantaine de morts à N'Djamena et dans le sud du pays. Près de cinq mois plus tard, les Tchadiens sont-ils toujours aussi divisés ?

Mahamat Idriss Déby Itno : Non, les Tchadiens ne sont pas divisés. Mais revenons sur ces événements. Contrairement à ce que vous dites, il ne s'agissait pas de manifestations plus ou moins pacifiques, avec un

itinéraire précis et des revendications claires, si ce n'est acceptables, du type de celles que nous avons autorisées pendant dix-huit mois.

Le 20 octobre, nous avons eu affaire à une tentative de coup d'État qui a commencé à 1 heure du matin par l'attaque de commissariats de police et de biens privés appartenant à des personnalités jugées proches du pouvoir. Cette insurrection violente a été organisée par des politiciens sans aucune expérience qui ont manipulé, payé et parfois drogué des jeunes gens en situation de précarité afin de les jeter dans la rue.

Ce n'est évidemment pas un hasard si ces événements sont survenus alors que se déroulait un processus de dialogue auquel adhère l'écrasante majorité des Tchadiens, y compris des partis politiques dans l'opposition depuis plus de trente ans. Le but de ce coup d'État était de faire échouer la transition et de remettre en question les conclusions du Dialogue national inclusif et souverain, auquel ces politiciens irresponsables ont refusé de participer.



Mes partenaires savent très bien ce qui s'est passé au Tchad le 20 octobre dernier. Mais ils n'ont pas le courage de l'assumer en public.



Les affrontements du 20 octobre comportaient pourtant un aspect Nord-Sud relevé par nombre d'observateurs. Assiste-t-on à un retour des vieux démons communautaristes ?

Ce clivage Nord-Sud, et musulmans-chrétiens, n'existe plus au Tchad depuis le début des années 1980. Mais il est vrai que, faute de projet et de vision pour le pays, Succès Masra et son parti ont tenté récemment de ranimer les tensions ethnico-religieuses et sécessionnistes, au point d'en faire leur fonds de commerce pour accéder au pouvoir.

Le problème pour Masra, c'est que, en dehors des 7^e et 9^e arrondissements de N'Djamena, il ne connaît rien du Tchad et ne représente presque rien. C'est un pur produit des réseaux sociaux et d'ONG étrangères partisans. Malgré cela, dans un souci de totale inclusivité, nous lui avons tendu la main, à lui comme aux autres, afin qu'il rejoigne le processus du dialogue national. Il a refusé. C'est son droit. Mais ce refus ne lui octroie pas le droit d'instaurer un climat de guerre civile.

Vous avez reçu Succès Masra à plusieurs reprises avant le 20 octobre. Ce dernier dément avoir sollicité la formation d'un quelconque ticket pour la future élection présidentielle, ainsi que vous l'avez affirmé...

Je l'ai effectivement reçu à huit reprises au cours des dix-huit mois qui ont suivi mon accession à la présidence, et nous avons beaucoup discuté. Mais il n'a jamais jugé bon d'informer les militants de son parti de ces rencontres, ce qui explique sans doute ses dénégations.

La réalité est qu'il m'a proposé de former un ticket présidentiel : moi président et lui vice-président. Ma réponse a été simple : dans la mesure où le dialogue national qui était en train de s'ouvrir était un dialogue souverain, aucun accord séparé de ce type n'était envisageable.

Un peu plus tard, en plein dialogue, Masra est revenu me voir pour solliciter cette fois le poste de Premier ministre. Là encore, ma réponse a été claire : la mission du futur Premier ministre étant de mettre en œuvre les résolutions issues du DNIS, résolutions auxquelles il n'accordait aucune légitimité puisqu'il avait décidé de boycotter le processus, son incompatibilité avec le poste était rédhibitoire.

Succès Masra s'est alors rendu à Paris, où il a incité certains officiels français à faire pression sur moi. Ils se sont heurtés à un refus catégorique de ma part. Je crois que c'est à partir de ce moment que ce monsieur a commencé à ourdir son projet de prise du pouvoir par la rue.

Plus de 600 personnes ont été arrêtées à la suite des événements tragiques du 20 octobre. Une



Le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno avec son homologue français Emmanuel Macron, à l'Élysée, à Paris, le 7 février.

JACQUES WITTSIPA

partie d'entre elles ont depuis été libérées, d'autres condamnées ou en attente de jugement dans la prison de haute sécurité de Koro Toro, à 600 km de N'Djamena. Quelles sont leurs conditions de détention ?

Normales. Koro Toro n'est pas un bagne mais une prison officielle de l'État tchadien, connue, ouverte aux parents des détenus et à leurs avocats, ainsi qu'aux visites régulières de la Croix-Rouge. Le Tchad est un pays de droit. Une commission d'enquête nationale a été créée à propos du 20 octobre, et nous avons nous-mêmes demandé qu'une commission internationale indépendante soit formée. Elle est en ce moment sur le terrain, et son rapport sera bientôt rendu public. Nous n'avons rien à cacher.

Dans son rapport sur le « jeudi noir » publié fin janvier, l'ONG Human Rights Watch parle d'une « violence extrême et disproportionnée » exercée par les forces de l'ordre. Reconnaissez-vous que ces dernières ont, pour le moins, surrégé ?

Le rapport auquel vous faites allusion est un rapport partial et entièrement à charge, cette ONG n'ayant en réalité sollicité ni la version du gouvernement, ni celle des forces de défense et de sécurité, ni celle des parents des policiers et gendarmes victimes des violences.

Pour le reste, où que ce soit dans le monde, quand vous attaquez des commissariats de police ou des brigades de gendarmerie avec des armes à feu et des armes blanches et que vous tuez des membres des forces de l'ordre, à quoi vous attendez-vous ? À ce que les agents vous regardent faire les bras croisés et sans riposter ? Cela s'appelle de la légitime défense.

Les responsables, les coupables de tous ces morts et blessés, ce sont ceux qui les ont jetés dans la rue avec pour objectif assumé d'en faire des martyrs, alors qu'eux-mêmes se mettaient à l'abri, prêts à fuir en cas d'échec de leur coup d'État.

J'imagine que vous expliquez votre version des événements à chaque interlocuteur étranger que vous rencontrez à Paris,

à Washington, à Bruxelles ou ailleurs. Avez-vous le sentiment d'être compris ?

En privé et lors de mes entretiens officiels, oui. Mes partenaires me comprennent parce qu'ils connaissent la réalité. Le problème, c'est qu'ils n'arrivent pas à le dire publiquement, comme s'ils étaient tétanisés par les lobbys, les médias et les ONG. Ils savent très bien, via leurs ambassades à N'Djamena, la vérité sur ce qui s'est passé le 20 octobre. Mais ils n'ont apparemment pas le courage de l'assumer.

Avez-vous l'intention de poursuivre Succès Masra en justice ?

Ce n'est pas à moi d'en décider mais à la justice, et je ne me suis jamais mêlé de ce qui regarde la justice tchadienne. À l'heure où nous parlons, je n'ai pas connaissance d'une plainte déposée contre lui. Il faut dire qu'il a préféré fuir le pays plutôt que de prendre la tête des émeutiers, ce qui lui a évité d'être arrêté en flagrant délit.

Le dialogue national a-t-il réglé la question lancinante de la forme de l'État tchadien ?



MARCO LONGARI/AFP

Succès Masra, le président du parti d'opposition tchadien Les Transformateurs, à N'Djamena, le 8 avril 2021.

Au cours de ce dialogue sans tabou, toutes les questions ont été discutées, y compris celle-ci : voulons-nous d'un État fédéral ou d'un État unitaire fortement décentralisé ? Un consensus s'est établi pour que ce choix soit tranché dans le cadre du référendum sur notre future Constitution. Mais jamais, à aucun moment, il n'a été question au cours de ce débat d'un quelconque problème Nord-Sud.

Je vous le redis : ce clivage est purement artificiel et il n'existe que dans les basses manœuvres de petits politiciens prêts à vendre leur âme et à diviser le pays pour parvenir au pouvoir. C'est eux ou le chaos. Dieu et le peuple tchadien en ont décidé autrement.

Existe-t-il, selon vous, des liens entre Succès Masra et les groupes politico-militaires non signataires des accords de Doha, en particulier le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (Fact) de Mahamat Mahdi Ali, responsable de la mort de votre père le 20 avril 2021 ?

C'est très probable. Succès Masra est capable de tout, y compris de s'allier avec le diable.

Vos désaccords avec votre compatriote Moussa Faki Mahamat, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), sont notoires. Ce dernier a ainsi

dénoncé ce qu'il appelle la « répression sanglante » des manifestations du 20 octobre et demandé au Conseil de paix et de sécurité de l'UA de la condamner – sans y parvenir pour l'instant. Quelle légitimité accordez-vous à ses démarches ?

Moussa Faki Mahamat est un citoyen tchadien. Il a donc le droit d'avoir ses opinions, de vouloir faire de la politique, voire de penser à se présenter à une élection présidentielle. Mais pas celui de personnaliser à ses propres fins une institution internationale comme l'UA. C'est tout ce que je lui demande.

La période de transition tchadienne a été prolongée jusqu'à octobre 2024. En quoi était-ce nécessaire ?

La charte édictée au début de la transition prévoyait une période de dix-huit mois, renouvelable une fois. Mais la complexité du prédialogue de Doha avec les groupes politico-militaires nous a en quelque sorte pris de court.

Pour toutes sortes de raisons, ce prédialogue s'est ouvert avec trois mois de retard, et il a duré cinq mois au lieu des trois semaines prévues. Il a fallu attendre ses conclusions pour que puisse se dérouler un DNIS qui, en l'absence de ces groupes armés, n'aurait guère eu de sens. Ce dialogue achevé, il nous restait un mois pour

organiser le référendum et l'élection présidentielle, ce qui était évidemment impossible. D'où la décision, prise en toute transparence à l'issue du dialogue, de repousser de vingt-quatre mois au maximum le retour à un ordre constitutionnel.

Les résolutions adoptées à l'issue du DNIS vous laissent la possibilité de vous présenter à l'élection présidentielle. Comptez-vous être candidat ?

Ma mission, c'est de réussir la transition et de ramener au Tchad une paix définitive. C'est mon seul objectif, et c'est déjà beaucoup.

Vous ne répondez pas clairement à la question...

Je me consacre jour et nuit à cette tâche. Je n'ai pas le temps de penser à autre chose. Ma personne ne m'intéresse pas. Et vous n'obtiendrez pas d'autre réponse que celle-là.

Pour beaucoup d'observateurs, vous êtes parvenu au pouvoir par un coup d'État, finalement guère différent de ceux survenus au Mali, en Guinée ou au Burkina Faso. Cela vous agace-t-il d'être mis dans le même sac que les militaires putschistes ?

Pas spécialement. Je suis très serein à ce sujet et j'ai la conscience tranquille. Vous savez, j'ai opté pour une carrière

militaire par choix, sans jamais imaginer que je serais un jour président.

Qui pouvait prévoir que le maréchal allait mourir au combat pendant les événements d'avril 2021? Personne. Et quand je suis moi-même monté au front à cette occasion, étais-je sûr que j'allais en revenir vivant? Absolument pas. Ce qui s'est passé est simple. Des mercenaires venus de Libye ont assassiné le chef de l'État. Le président de l'Assemblée nationale, successeur constitutionnel, a refusé de prendre ses responsabilités.

Constatant ce vide institutionnel, l'armée les a prises à sa place, et ce sont les officiers qui m'ont désigné comme président de la transition. Un coup d'État suppose une préparation, une préméditation et le renversement par la force du titulaire du poste. Il n'y a rien eu de tout cela.

La réalité est que, si coup d'État il y a eu, il a été le fait de Mahdi et de son Fact. Pourquoi ne l'accuse-t-on pas? Pourquoi n'est-il pas recherché par la justice internationale? Pourquoi cet homme qui a commandité l'assassinat d'un chef d'État élu continue-t-il à se promener sans être inquiété? Le putschiste, c'est lui. Nous, nous avons sauvé le Tchad du chaos.

Qu'attendez-vous du redéploiement militaire français dans la région décidé par le président Macron?

Plus de coopération bilatérale, plus d'équipements et plus de formation. Pour le reste, nos armées sont parfaitement capables de combattre seules les groupes armés terroristes. Nous, Tchadiens, l'avons fait dans les années

1980 contre une armée libyenne cent fois plus puissante sur le papier que la nôtre. Et nous l'avons chassée du pays. N'attendons pas que les autres fassent la guerre à notre place, ils ne la feront pas. Prenons nos responsabilités.

À N'Djamena aussi on a vu des manifestants contre votre régime s'en prendre à des intérêts français et brandir des drapeaux russes. Le désormais viral « sentiment anti-français » est-il à l'œuvre au Tchad?

Vous faites allusion à des incidents isolés, provoqués par des politiciens en panne d'arguments. Il n'y a au Tchad aucun sentiment de ce type.

« **Brûler le drapeau d'un pays étranger pour brandir celui d'un autre, c'est changer de dépendance. Rien de plus.** »

Peut-être, mais cela existe un peu partout dans la région. Pourquoi selon vous?

Je crois qu'il s'agit là, pour des officiers qui ont failli à leur mission d'assurer la défense et la sécurité de leurs concitoyens, de se défaire de leurs responsabilités sur le dos des autres. Et de se donner une légitimité à bon compte, relayés par des partis politiques sans programme.

Quand vous brûlez le drapeau d'un pays étranger pour aussitôt brandir le drapeau d'un autre pays étranger, qu'est-ce qui a changé? Vous ne faites que troquer une dépendance contre une autre. Ce n'est pas le chemin de la responsabilité que doit prendre l'Afrique en 2023.

Boko Haram représente-t-il toujours une menace pour le Tchad?

Oui, tant que cette nébuleuse terroriste n'aura pas été éradiquée à 100%. Cela dit, il n'y a aucune présence permanente de Boko Haram au Tchad. Les incursions constatées dans la région du lac Tchad proviennent du Nigeria et du Niger.

Fin novembre, un avion non identifié a bombardé une base militaire centrafricaine occupée par les mercenaires russes de Wagner à Bossangoa, non loin de la frontière tchadienne. Certaines sources sécuritaires affirment que cet appareil aurait décollé du Tchad. Est-ce le cas?

J'ai entendu cette histoire et laissez-moi vous dire : c'est du n'importe quoi. Mes relations avec le président Faustin-Archange Touadéra sont bonnes, tout comme elles le sont avec tous nos voisins.

Êtes-vous satisfait de l'état d'exécution de votre feuille de route sur les plans économique et social?

Plutôt, oui. Les salaires des fonctionnaires sont payés à temps échu, une paix sociale a été conclue avec les syndicats, notre dette extérieure a été rééchelonnée, et, le prix du baril de pétrole aidant, les perspectives de croissance pour 2023 sont encourageantes.

Le pouvoir, dit-on, est une drogue. Y avez-vous pris goût?

C'est mal me connaître que d'imaginer cela. Je suis un homme libre, qui aime socialiser et faire sa vie comme il l'entend. Le protocole, la sécurité, toutes les contraintes inhérentes à ma charge me pèsent, croyez-le. Je ne les supporte et ne les accepte qu'au service de mon pays. Pour le reste, rassurez-vous : je suis toujours le général Mahamat et je ne changerai jamais. ●



Lors de l'entretien, à Paris, le 7 février.